

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale								
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :					
02/09/2020	02/09/2020		f09320p02020					
Construction d'ombrières sur le parking du	1. Intitulé du pr I centre culturel Folard	ojet						
2. Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvra	ge ou du (ou des) :	oétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique		90 00 00 (00 000)						
Nom	Prénom	1						
	11011011	'						
2.2 Personne morale	Sun'R Power							
Dénomination ou raison sociale		D 1 1 C 1D D						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	TURQUAIS Yann - Directeu	r Projets Sun'R Powe	er er					
RCS / SIRET 8 5 2 1 5 5 0	9 2 0 0 0 1 2	Forme juridique	SASU					
	ez à votre demande l'anı							
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	au des seuils et critères ann dimensionnement correspo		2-2 du code de l'environnement et					
N° de catégorie et sous-catégorie			seuils et critères de la catégorie tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et on	nbrières d'une puiss.	ance égale ou supérieure à 250 kWc.					
	4. Caractéristiques génér	ales du projet						
Doivent être annexées au présent formu			farmantaire					
4.1 Nature du projet, y compris les évent Le projet prévoit la construction d'ombrièr puissance totale d'environ 425 kWc. La surface de stationnement couverte par foncière de 51 310 m².	tuels travaux de démolition res photovoltaïques destinée	es à couvrir des place	es de parking existantes pour une					

4.2 Objectifs du projet
Les ombrières implantées sur les places de parking existantes permettront d'assurer une protection des biens et des personnes
face aux aléas climatiques.
La centrale produira environ 654 MWh/an et répondra à un objectif national d'augmentation de la quantité d'électricité

4.3 Décrivez sommairement le projet

renouvelable circulant sur le réseau national d'électricité.

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera supervisé par un conducteur de travaux et un chargé d'affaires afin de vérifier le bon déroulement du chantier, tant pour le respect du planning que du cahier des charges. la sécurité du chantier sera suivie par le chargé d'affaires et le coordonnateur SPS.

Les éventuels candélabres seront déposés.

Une étude de sol et des études d'exécutions permettront de dimensionner les fondations ainsi que les structures en acier. La structure des ombrières en acier galvanisé supportera les modules photovoltaïques qui constitueront la couverture des ombrières.

Trois types d'ombrières différentes seront installées afin de respecter le traçage existant des places:

- Des ombrières doubles dont la largeur est de 11,5 m et les hauteur de 2,8 m en partie basse et 5,4 m max en partie haute.
- Des ombrières doubles dont la largeur est de 10,5 m et les hauteur de 2,8 m en partie basse et 5,3 m max en partie haute.
- Des ombrières simples dont la largeur est de 5 m et les hauteurs de 2,8 m en partie basse et 4,3 m max en partie haute.

Des tranchées seront creusées puis rebouchées pour le cheminement des câbles. Les enrobés seront refaits.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les ombrières permettront d'abriter les places de parking des parkings Nord et Sud du complexe sportif protégeant ainsi les usagers des intempéries. Les modules photovoltaïques couvrant les ombrières permettront de produire de l'électricité.

L'entreprise Sun'R sera en charge de la maintenance des ombrières et de la supervision de la production de la centrale photovoltaïque.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).											
Permis de construire											
Cette demande d'examen cas par cas est issue de la demande de complément relative au permis de construire suivants :											
- PC 84 081 20 00022 - PC 84 081 20 00023											
1 0 0 1 00 1 20 00025											
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées											
Grandeurs caractéristiques Valeur(s)											
Hauteur maximale :		5,4 m									
Surface d'implantation du projet :		2 135 m²									
Surface de l'unité foncière :		51 310 m ²									
4.6 Localisation du projet											
Adresse et commune(s) d'implantation		ong. 0 4 ° 5 4 ' 1 9 "8 E Lat. 4 3 ° 5 5 ' 5 8 " 9 N									
Avenue Pierre de Courbetin	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),										
84310 Morières-lès-Avignon	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,										
	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de										
	l'environnement :										
	Point de départ :	ong ° ' " Lat ° ' "									
		ong ° ' " Lat ° ' " _									
	Communes traversées:										
J	oignez à votre demande les anne	xes n° 2 à 6									
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvrage	existant? Oui Non X									
4.7.1 Si oui, cette installation o	u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'u	ne évaluation Oui Non X									
environnementale ?		OUI NOII X									
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme											
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut											
maiquez a quene dute n a ele dui											

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	ZNIEFF 1 La Basse Durance, à la confluence avec l'Anguillon à 3,6 km au Sud
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			FR9301578 - LA SORGUE ET L'AUZON à 3,6 km à l'est FR9301589 - LA DURANCE à 3,6 km au sud FR9301590 - LE RHÔNE AVAL à 5,2 km au Nord-Ouest
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	oléter le tableau suiva ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	Le parking étant existant, les eaux pluviales seront collectées par les évacuations existantes du parking.
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Aucun impact : le parking est existant
			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×		Commune impactée par une SUP prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Feu de forêt Inondation Mouvement de terrain Mouvement de terrain - Tassements différentiels Séisme Zone de sismicité : 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	Les déplacements et les trafics ne seront pas influencés par la présence d'ombrières.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	- En phase diurne, les équipements électriques respectent les normes de l'arrêté du 17/05/2007, paru au JO n°37 du 13/08/2007

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X		Pour les installations lumineuses existantes, elles seront remplacées par des LED dans le but d'assurer un éclairement similaire sur le parking. L'impact sera nul puisque le rendu final sera inchangé.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

	Est-il susceptible de			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
			×	
6.2 Les incide approuvés				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou .
001	Non Si oui, decil	/ez lesc	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
	31 001, doct	1702 103	.,40013	

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les e Égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joi le annexe traitant de ces éléments) :	
en	7. Auto-évaluation (facultatif) o regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat ivironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. ous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementales car il s'intègre à une zone de	tion
	itionnement déjà urbanisée.	
	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	\times
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est	
	susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

"Annexe 4B: Plan en coupe": Vue en coupe et composition des ombrières.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LYON

le, 02/09/2020

Signature

